

TotalEnergies

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

au 30 septembre 2023

(non audité)

1) Base de préparation des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*).

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 septembre 2023 de TotalEnergies SE et ses filiales (la Compagnie) sont présentés en dollar américain et ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 septembre 2023 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers au 31 décembre 2022.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS pour la clôture au 30 septembre 2023 requiert de la part de la Direction générale le recours à des estimations, hypothèses et jugements, qui affectent l'information présentée dans les comptes consolidés et leurs notes annexes.

Ces estimations, hypothèses et jugements sont basés sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de préparation des états financiers. Ils sont régulièrement revus par la Direction générale et peuvent donc être révisés sensiblement en cas de changement des circonstances ou suite à de nouvelles informations.

Les principales estimations, hypothèses et jugements concernent l'estimation des réserves d'hydrocarbures dans le cadre de l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, les dépréciations d'actifs, les engagements envers le personnel, les provisions pour restitution des sites et les impôts sur le résultat. Ces estimations et hypothèses sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2022.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 ont été impactés par le conflit Russo-Ukrainien. Les actifs russes ont ainsi été totalement dépréciés, à l'exception des titres détenus dans la société Yamal LNG. En l'absence d'évènement nouveau, les appréciations et jugements pris en compte au 30 septembre 2023 dans l'évaluation des actifs restent inchangés.

Des estimations, hypothèses et jugements différents pourraient avoir des impacts significatifs sur l'information présentée et les réalisations définitives pourraient également être différentes des montants inclus dans les états financiers consolidés et leurs notes annexes.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction générale de la Compagnie exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information conforme aux principes généraux des IFRS : image fidèle, pertinence et importance relative.

2) Evolution de la composition de la Compagnie

2.1) Principales acquisitions et cessions de la période

➤ Exploration-Production

- En mars 2023, TotalEnergies avait signé un accord avec CEPESA pour acquérir ses actifs amont aux Émirats arabes unis. Les actifs concernés par la transaction sont :
 - une participation de 20% dans la concession offshore de Satah Al Razboot (SARB), Umm Lulu, Bin Nasher et Al Bateel (SARB et Umm Lulu). La concession de SARB et Umm Lulu couvre deux champs *offshore* majeurs et est détenue à 60% par ADNOC, aux côtés d'OMV (20%). La concession est opérée par ADNOC Offshore.
 - une participation indirecte de 12,88% dans la concession de Mubarraz, détenue par Abu Dhabi Oil Company Ltd (ADOC), via l'acquisition de 20% du capital de Cosmo Abu Dhabi Energy Exploration & Production Co. Ltd (CEPAD), entreprise détenant une participation de 64,4% dans ADOC. La concession de Mubarraz compte quatre champs *offshore* en production.

La transaction sur SARB Umm Lulu a été finalisée le 15 mars 2023. L'acquisition de Mubarraz n'a pas été finalisée suite à la décision de Cosmo d'exercer le 21 avril 2023 son droit de premier refus sur la transaction envisagée, en application de dispositions prévues dans les accords.

- Le 28 septembre 2023, TotalEnergies EP Angola Block 20 a finalisé la cession à Petronas Angola E&P Ltd (PAEPL), une compagnie du groupe Petronas, d'une participation de 40% dans le bloc 20 du bassin de la Kwanza en Angola. La transaction a été conclue pour un montant de 400 millions de dollars, soumis aux ajustements de prix usuels. TotalEnergies conserve sa position d'opérateur et une participation de 40% dans le bloc 20, aux côtés de PAEPL (40%) et de Sonangol Pesquisa e Produção S.A. (20%).

➤ Integrated LNG

- Le 12 juin 2022, TotalEnergies s'est vu attribuer à l'issue d'un processus d'appel d'offres relatif à la sélection des partenaires pour le projet de gaz naturel liquéfié (GNL) North Field East (NFE) une participation de 25% dans une nouvelle *joint-venture* (JV), aux côtés de la compagnie nationale QatarEnergy (75%). Cette JV détiendra 25% dans le projet NFE de 32 millions de tonnes par an de GNL (Mtpa), équivalent à un train de 8 Mtpa. La finalisation de l'acquisition de la participation dans ce projet a eu lieu au mois de janvier 2023.

➤ Integrated Power

- Le 26 octobre 2022, TotalEnergies (TTE) et Casa dos Ventos (CDV), le 1^{er} développeur renouvelable du Brésil, ont annoncé la création d'une *joint-venture* (TTE 34%/ CDV 66%) en vue de développer, construire et exploiter le portefeuille de projets renouvelables de Casa Dos Ventos. Ce portefeuille comprend 700 MW de capacité éolienne terrestre en exploitation, 1 GW d'éolien terrestre en construction, ainsi que 2,8 GW d'éolien terrestre et 1,6 GW de projets solaires dont le développement est à un stade avancé (COD¹ dans les 5 ans). De plus, cette nouvelle JV aura le droit d'acquérir les projets actuels et nouveaux qui sont ou seront développés par CDV une fois atteint leur stade d'exécution. Le montant de la transaction s'élève à un paiement de 0,5G\$ et un complément de prix jusqu'à 30M\$ pour l'acquisition de 34% des parts dans la JV. De plus, TotalEnergies aura la possibilité d'acquérir 15% supplémentaires de parts en 2027. La finalisation de cette transaction a eu lieu au mois de janvier 2023.
- Le 29 juin 2023, la Compagnie a exercé l'option dont elle disposait pour racheter la totalité des titres des sociétés Total Eren Holding et Total Eren, qu'elle détenait respectivement à hauteur de 33,86% et 5,73%. Total Eren dispose de 3,5 GW d'actifs en opération dans le monde, et possède un portefeuille diversifié de projets solaires, éoliens, hydroélectriques et de stockage de plus 10 GW dans 30 pays, dont près de 1,2 GW en construction ou à un stade de développement avancé. Le 24 juillet 2023, TotalEnergies a finalisé cette acquisition pour un investissement net de 1 467 millions d'euros.

¹ Commercial Operation Date

2.2) Principaux regroupements d'entreprises

➤ Exploration & Production

- **Acquisition de participations dans la concession de SARB et Umm Lulu**

L'affectation provisoire du prix d'acquisition de 1 473 millions de dollars a conduit à la répartition suivante :

(en millions de dollars)	A la date d'acquisition
Immobilisations incorporelles	590
Immobilisations corporelles	1 117
Autres actifs et passifs	(234)
Juste valeur de la contrepartie remise	1 473

➤ Integrated Power

- **Acquisition de l'intégralité des titres de Total Eren**

Conformément à la norme IFRS3, TotalEnergies procède à l'évaluation de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis, sur la base des informations disponibles. Cette évaluation sera finalisée dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

2.3) Projets de cessions

➤ Exploration & Production

- Le 27 avril 2023, TotalEnergies a annoncé la signature d'un accord avec Suncor Energy Inc pour la cession de l'intégralité des titres de TotalEnergies EP Canada Ltd pour une considération comprenant un paiement comptant lors de la finalisation de la vente de 5,5 milliards de dollars canadiens (soit environ 4,1 milliards de dollars américains) ainsi que des paiements additionnels pouvant atteindre un maximum de 600 millions de dollars canadiens (soit environ 450 millions de dollars américains) sous certaines conditions. Cette transaction était soumise au non-exercice du droit de préemption des partenaires de TotalEnergies EP Canada Ltd et aux conditions usuelles de réalisation, notamment l'obtention des autorisations requises des autorités publiques.

Le 26 mai 2023, ConocoPhillips a notifié TotalEnergies de l'exercice de son droit de préemption pour l'acquisition de la participation de 50% dans l'actif Surmont détenue par TotalEnergies EP Canada Ltd.

Le 4 octobre 2023, TotalEnergies EP Canada Ltd. a finalisé la cession à ConocoPhillips de sa participation de 50% dans l'actif de sables bitumineux de Surmont, ainsi que de certaines obligations logistiques associées. La transaction a été conclue pour un montant de base de 4,03 milliards de dollars canadiens (environ 3,0 milliards de dollars américains), ainsi que des paiements additionnels pouvant atteindre 440 millions de dollars canadiens (environ 330 millions de dollars américains). En incluant les ajustements de prix, TotalEnergies a donc reçu un paiement comptant au closing de 3,7 milliards de dollars canadiens (environ 2,75 milliards de dollars américains). Au niveau de prix actuel du WCS (Western Canadian Select) et de production de l'actif, TotalEnergies recevrait l'intégralité des paiements additionnels d'ici un an.

TotalEnergies a également signé le 4 octobre 2023 un accord en vue de la cession à Suncor de l'intégralité des titres de TotalEnergies EP Canada Ltd., comprenant notamment sa participation dans l'actif de sables bitumineux de Fort Hills ainsi que certaines obligations logistiques associées. Le montant de la transaction s'élève à 1,47 milliard de dollars canadiens (environ 1,1 milliard de dollars américains).

Au 30 septembre 2023, les actifs et passifs de TotalEnergies EP Canada Ltd ont été respectivement classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » pour 5 441 millions de dollars et dans la rubrique « Passifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé pour 927 millions de dollars. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles.

- Le 4 août 2023, TotalEnergies et son partenaire SOCAR (State Oil Company of the Republic of Azerbaijan) ont signé un accord de cession d'une participation de 15% chacun dans le champ gazier d'Absheron à ADNOC (Abu Dhabi National Oil Company). Après la finalisation de cette transaction, qui est soumise à l'approbation des autorités compétentes, TotalEnergies détiendra une participation de 35% dans le champ gazier d'Absheron, aux côtés de SOCAR (35%) et ADNOC (30%).

Au 30 septembre 2023, les actifs et passifs ont été respectivement classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » pour 406 millions de dollars et dans la rubrique « Passifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé pour 14 millions de dollars. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles.

➤ **Marketing & Services**

- Le 16 mars 2023, TotalEnergies et Alimentation Couche-Tard ont signé des accords portant sur les réseaux de stations-service de TotalEnergies dans quatre pays européens. Dans ce cadre, il est prévu que TotalEnergies s'associe à Couche-Tard en Belgique et au Luxembourg et lui cède ses réseaux en Allemagne et aux Pays-Bas.

Ce projet de transaction, qui repose sur une valeur d'entreprise de 3,1 milliards d'euros, est soumis aux conditions usuelles de réalisation, notamment l'obtention des autorisations requises des autorités de la concurrence.

Au 30 septembre 2023, les actifs et passifs ont été respectivement classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » pour 2 014 millions de dollars et dans la rubrique « Passifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé pour 1 266 millions de dollars. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles.

3) Informations par secteur d'activité

Composition des secteurs

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du *reporting* interne. Elle reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de TotalEnergies qui est revue par le principal décideur opérationnel de la Compagnie, le Comité exécutif.

Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées à des prix proches des prix de marché.

La croissance rentable dans les chaînes de valeur intégrées du GNL et de l'électricité sont deux axes clés de la stratégie de TotalEnergies.

Afin de donner une meilleure visibilité à ces activités, le Conseil d'administration de TotalEnergies a décidé qu'à compter du 1^{er} trimestre 2023 les résultats d'Integrated LNG et Integrated Power précédemment regroupés dans le secteur Integrated Gas, Renewables & Power (iGRP) sont distingués en deux secteurs.

Une nouvelle structure de *reporting* de l'information financière par secteur d'activité est donc effective depuis le 1^{er} janvier 2023. Elle s'articule autour des cinq secteurs d'activités suivants :

- un secteur Exploration-Production ;
- un secteur Integrated LNG qui couvre les activités de production et de négoce de GNL ainsi que les activités biogaz, hydrogène et négoce de gaz ;
- un secteur Integrated Power qui couvre les activités de génération, stockage, négoce d'électricité et distribution B2B-B2C de gaz et électricité ;
- un secteur Raffinage-Chimie qui constitue un grand pôle industriel contenant les activités de raffinage, de pétrochimie et de chimie de spécialités. Ce secteur couvre également les activités d'approvisionnement et de négoce pétrolier et les transports maritimes ;
- un secteur Marketing & Services comprenant les activités de commercialisation dans le domaine des produits pétroliers ainsi que les activités d'approvisionnement et de logistique correspondantes.

Par ailleurs le secteur Holding comprend les activités fonctionnelles et financières des holdings.

Cette nouvelle information sectorielle a été préparée conformément à IFRS 8 et selon les principes identiques à ceux du *reporting* interne suivi par le Comité exécutif de la Compagnie.

Concernant les secteurs Integrated LNG et Integrated Power, les principes de préparation de cette information sectorielle sont les suivants :

- La gestion des positions bilancielle (dont les appels de marge) liée à l'accès centralisé aux marchés pour les activités GNL, gaz et électricité depuis 2022 a été entièrement incluse dans le secteur Integrated LNG.
- Les variations de juste valeur des positions gaz et GNL sont affectées au résultat opérationnel du secteur Integrated LNG.
- Les variations de juste valeur des positions électricité sont affectées au résultat opérationnel du secteur Integrated Power.

Compte tenu du changement de la structure de l'organisation interne de la Compagnie modifiant la composition des secteurs d'activités, les données de l'information sectorielle relatives aux exercices 2021 et 2022 ont été retraitées.

Définition de l'indicateur publié

Résultat Opérationnel Net Ajusté :

TotalEnergies mesure la performance de ses secteurs sur la base du résultat opérationnel net ajusté. Le résultat opérationnel net ajusté inclut le résultat opérationnel des secteurs après déduction des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles hors droits miniers, des écarts de change et des plus ou moins-values sur cessions d'actifs, ainsi que de tous les autres produits et charges liés aux capitaux employés (dividendes des sociétés non consolidées, résultats de sociétés mises en équivalence et frais financiers capitalisés...), et après l'impôt applicable à tous ces éléments, et après retraitements des éléments d'ajustement décrits ci-dessous.

Les produits et charges constituant la différence entre le résultat opérationnel net ajusté et le résultat net part de TotalEnergies sont les frais financiers relatifs à la dette financière nette, après l'impôt qui leur est applicable (coût net de la dette nette), les intérêts ne conférant pas le contrôle et les éléments d'ajustements.

Les éléments d'ajustement comprennent :

a) les éléments non récurrents

En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines transactions qualifiées « d'éléments non récurrents » sont exclues des informations par secteur d'activité. En général, les éléments non récurrents concernent des transactions qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des transactions telles que coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non récurrents, bien que des transactions similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

b) l'effet de stock

Conformément à IAS 2, TotalEnergies valorise ses stocks de produits pétroliers selon la méthode du FIFO (*First-in, First-out*) et celui des autres stocks selon la méthode PMP (Prix Moyen Pondéré). Selon la méthode FIFO, le stock est valorisé au coût historique d'acquisition ou de production plutôt qu'au coût de remplacement. En cas de volatilité des marchés de l'énergie, cette méthode de valorisation peut avoir un effet de distorsion important sur le résultat.

Par conséquent, les résultats ajustés des secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services sont communiqués selon la méthode du coût de remplacement. Cette méthode est utilisée afin de mesurer la performance des secteurs et de faciliter la comparabilité de leurs résultats avec ceux des principaux concurrents de la Compagnie.

Dans la méthode du coût de remplacement, proche du LIFO (*Last In, First Out*), la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence au différentiel de prix fin de mois d'une période à l'autre ou par référence à des prix moyens de la période selon la nature des stocks concernés et non par référence à la valeur historique des stocks. L'effet de stock correspond à la différence entre les résultats calculés selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et les résultats selon la méthode du coût de remplacement.

c) l'effet des variations de juste valeur

L'effet des variations de juste valeur présenté en éléments d'ajustement correspond, pour les stocks du trading et les contrats de stockage, à des différences entre la mesure interne de la performance utilisée par le Comité exécutif de TotalEnergies et la comptabilisation de ces transactions selon les normes IFRS.

Les normes IFRS prévoient que les stocks de *trading* soient comptabilisés à leur juste valeur en utilisant les cours *spot* de fin de période. Afin de refléter au mieux la gestion par des transactions dérivées de l'exposition économique liée à ces stocks, les indicateurs internes de mesure de la performance intègrent une valorisation des stocks de *trading* en juste valeur sur la base de cours *forward*.

Dans le cadre de ses activités de *trading*, TotalEnergies conclut par ailleurs des contrats de stockage dont la représentation future est enregistrée en juste valeur dans la performance économique interne de TotalEnergies, mais n'est pas autorisée par les normes IFRS.

Enfin, TotalEnergies utilise des instruments dérivés dans le but de gérer l'exposition aux risques de certains contrats ou actifs opérationnels. En application des normes IFRS, ces instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur alors que les transactions opérationnelles sous-jacentes sont comptabilisées lors de leur réalisation. Les indicateurs internes reportent la reconnaissance du résultat sur les instruments dérivés au dénouement des transactions.

3.1) Informations par secteur d'activité

9 mois 2023	Exploration - Production	Integrated LNG	Integrated Power	Raffinage - Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
(en millions de dollars)								
Chiffre d'affaires externe	4 939	9 036	19 987	76 831	67 083	15	-	177 891
Chiffre d'affaires intersecteurs	31 965	11 138	2 850	27 785	474	180	(74 392)	-
Droits d'accises	-	-	-	(625)	(13 086)	-	-	(13 711)
Produits des ventes	36 904	20 174	22 837	103 991	54 471	195	(74 392)	164 180
Charges d'exploitation	(15 271)	(16 280)	(20 976)	(98 532)	(52 208)	(668)	74 392	(129 543)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	(6 159)	(848)	(184)	(1 291)	(669)	(72)	-	(9 223)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	63	1 634	(328)	116	291	43	-	1 819
Impôts du résultat opérationnel net	(7 724)	(593)	(238)	(1 014)	(528)	180	-	(9 917)
Ajustements ^(a)	(327)	(657)	(215)	(751)	205	(77)	-	(1 822)
Résultat opérationnel net ajusté	8 140	4 744	1 326	4 021	1 152	(245)	-	19 138
Ajustements ^(a)								(1 822)
Coût net de la dette nette								(843)
Intérêts ne conférant pas le contrôle								(152)
Résultat net - part TotalEnergies								16 321

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

9 mois 2023	Exploration - Production	Integrated LNG	Integrated Power	Raffinage - Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
(en millions de dollars)								
Investissements	9 298	2 555	4 256	1 138	685	93	-	18 025
Désinvestissements	756	262	629	174	378	4	-	2 203
Flux de trésorerie d'exploitation	12 823	5 740	2 935	3 132	198	(299)	-	24 529

9 mois 2022	Exploration - Production	Integrated LNG	Integrated Power	Raffinage - Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
(en millions de dollars)								
Chiffre d'affaires externe	7 342	16 672	17 398	94 968	76 024	13	-	212 417
Chiffre d'affaires intersecteurs	42 324	11 292	1 546	34 127	1 159	185	(90 633)	-
Droits d'accises	-	-	-	(538)	(12 522)	-	-	(13 060)
Produits des ventes	49 666	27 964	18 944	128 557	64 661	198	(90 633)	199 357
Charges d'exploitation	(18 348)	(21 621)	(19 381)	(119 790)	(61 807)	(1 063)	90 633	(151 377)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	(6 772)	(803)	(140)	(1 140)	(757)	(104)	-	(9 716)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	(6 069)	(172)	1 685	724	42	175	-	(3 615)
Impôts du résultat opérationnel net	(12 810)	(1 305)	(26)	(1 646)	(674)	259	-	(16 202)
Ajustements ^(a)	(8 284)	(4 698)	588	890	249	(297)	-	(11 552)
Résultat opérationnel net ajusté	13 951	8 761	494	5 815	1 216	(238)	-	29 999
Ajustements ^(a)								(11 552)
Coût net de la dette nette								(844)
Intérêts ne conférant pas le contrôle								(341)
Résultat net - part TotalEnergies								17 262

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

9 mois 2022	Exploration - Production	Integrated LNG	Integrated Power	Raffinage - Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
(en millions de dollars)								
Investissements	8 168	939	4 586	803	679	55	-	15 230
Désinvestissements	592	1 982	940	89	180	12	-	3 795
Flux de trésorerie d'exploitation	23 619	9 470	(795)	8 431	2 417	(1 393)	-	41 749

3^{ème} trimestre 2023	Exploration - Production	Integrated LNG	Integrated Power	Raffinage - Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
(en millions de dollars)								
Chiffre d'affaires externe	1 551	2 144	5 183	27 127	23 012	-	-	59 017
Chiffre d'affaires intersecteurs	11 129	2 361	495	10 094	153	59	(24 291)	-
Droits d'accises	-	-	-	(210)	(4 394)	-	-	(4 604)
Produits des ventes	12 680	4 505	5 678	37 011	18 771	59	(24 291)	54 413
Charges d'exploitation	(5 347)	(3 038)	(4 811)	(34 598)	(17 749)	(231)	24 291	(41 483)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	(1 976)	(283)	(86)	(483)	(204)	(23)	-	(3 055)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	10	358	(8)	61	(16)	81	-	486
Impôts du résultat opérationnel net	(2 437)	(251)	(86)	(502)	(247)	157	-	(3 366)
Ajustements ^(a)	(208)	(51)	181	90	132	(37)	-	107
Résultat opérationnel net ajusté	3 138	1 342	506	1 399	423	80	-	6 888
Ajustements ^(a)								107
Coût net de la dette nette								(305)
Intérêts ne conférant pas le contrôle								(14)
Résultat net - part TotalEnergies								6 676

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

3^{ème} trimestre 2023	Exploration - Production	Integrated LNG	Integrated Power	Raffinage - Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
(en millions de dollars)								
Investissements	2 677	734	2 215	424	270	28	-	6 348
Désinvestissements	699	168	331	114	49	-	-	1 361
Flux de trésorerie d'exploitation	4 240	872	1 936	2 060	206	182	-	9 496

3^{ème} trimestre 2022	Exploration - Production	Integrated LNG	Integrated Power	Raffinage - Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
(en millions de dollars)								
Chiffre d'affaires externe	2 670	7 264	4 231	28 899	25 968	5	-	69 037
Chiffre d'affaires intersecteurs	14 701	3 854	537	12 065	176	52	(31 385)	-
Droits d'accises	-	-	-	(160)	(3 915)	-	-	(4 075)
Produits des ventes	17 371	11 118	4 768	40 804	22 229	57	(31 385)	64 962
Charges d'exploitation	(6 880)	(8 591)	(4 695)	(39 137)	(21 513)	(213)	31 385	(49 644)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	(1 999)	(249)	(46)	(371)	(243)	(27)	-	(2 935)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	(2 643)	1 697	1 493	219	(14)	(4)	-	748
Impôts du résultat opérationnel net	(5 071)	(752)	(25)	(255)	(153)	162	-	(6 094)
Ajustements ^(a)	(3 439)	(190)	1 259	(675)	(172)	(59)	-	(3 276)
Résultat opérationnel net ajusté	4 217	3 413	236	1 935	478	34	-	10 313
Ajustements ^(a)								(3 276)
Coût net de la dette nette								(289)
Intérêts ne conférant pas le contrôle								(122)
Résultat net - part TotalEnergies								6 626

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

3^{ème} trimestre 2022	Exploration - Production	Integrated LNG	Integrated Power	Raffinage - Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
(en millions de dollars)								
Investissements	2 069	364	2 850	242	251	21	-	5 797
Désinvestissements	246	745	696	6	29	-	-	1 722
Flux de trésorerie d'exploitation	9 083	3 449	941	3 798	939	(362)	-	17 848

3.2) Éléments d'ajustement

Le détail des éléments d'ajustement est présenté dans le tableau ci-dessous.

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL NET

(en millions de dollars)		Exploration - Production	Integrated LNG	Integrated Power	Raffinage - Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
3^{ème} trimestre 2023	Effet de stock	-	-	-	466	157	-	623
	Effet des variations de juste valeur	-	44	321	-	-	-	365
	Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-	-
	Dépréciations et provisions exceptionnelles	-	-	(427)	(271)	-	-	(698)
	Plus (moins) valeurs de cession	-	-	-	-	-	-	-
	Autres éléments	(208)	(95)	287	(105)	(25)	(37)	(183)
Total		(208)	(51)	181	90	132	(37)	107
3^{ème} trimestre 2022	Effet de stock	-	-	-	(675)	(172)	-	(847)
	Effet des variations de juste valeur	-	(76)	(148)	-	-	-	(224)
	Charges de restructuration	-	-	(19)	-	-	-	(19)
	Dépréciations et provisions exceptionnelles	(2 969)	(128)	(21)	-	-	-	(3 118)
	Plus (moins) valeurs de cession	-	-	1 450	-	-	-	1 450
	Autres éléments	(470)	14	(3)	-	-	(59)	(518)
Total		(3 439)	(190)	1 259	(675)	(172)	(59)	(3 276)
9 mois 2023	Effet de stock	-	-	-	(193)	48	-	(145)
	Effet des variations de juste valeur	-	(573)	393	-	-	-	(180)
	Charges de restructuration	-	-	(5)	-	-	-	(5)
	Dépréciations et provisions exceptionnelles	(123)	-	(773)	(331)	-	-	(1 227)
	Plus (moins) valeurs de cession	-	-	-	-	203	-	203
	Autres éléments	(204)	(84)	170	(227)	(46)	(77)	(468)
Total		(327)	(657)	(215)	(751)	205	(77)	(1 822)
9 mois 2022	Effet de stock	-	-	-	922	331	-	1 253
	Effet des variations de juste valeur	-	(58)	(797)	-	-	-	(855)
	Charges de restructuration	-	-	(41)	-	-	-	(41)
	Dépréciations et provisions exceptionnelles	(7 494)	(4 302)	(21)	-	(72)	(9)	(11 898)
	Plus (moins) valeurs de cession	-	-	1 450	-	-	-	1 450
	Autres éléments	(790)	(338)	(3)	(32)	(10)	(288)	(1 461)
Total		(8 284)	(4 698)	588	890	249	(297)	(11 552)

4) Capitaux propres

Autodétention (actions TotalEnergies détenues directement par TotalEnergies SE)

	31 décembre 2022	30 septembre 2023
Nombre d'actions autodétenues	137 187 667	16 354 419
Pourcentage du capital social	5,24%	0,68%
<i>Dont actions acquises et destinées à être annulées</i>	128 869 261	12 895 226
<i>Dont actions affectées aux plans d'attribution d'actions de performance</i>	8 231 365	3 361 143
<i>Dont actions destinées à être affectées à de nouveaux plans d'attribution d'actions de performance ou d'options d'achat</i>	87 041	98 050

Le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 7 février 2023, décidé, sur autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2022, d'annuler les 128 869 261 actions auto-détenues rachetées au cours de l'exercice 2022.

De plus, le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 21 septembre 2023, décidé, sur autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2022, d'annuler 86 012 344 actions auto-détenues rachetées depuis le début de l'année 2023.

Dividende

Le Conseil d'administration du 26 avril 2023 a fixé le montant du premier acompte sur dividende au titre de l'exercice 2023 à 0,74 euro par action. Cet acompte a été détaché de l'action le 20 septembre 2023 et mis en paiement en numéraire le 2 octobre 2023.

De plus, le Conseil d'administration du 26 juillet 2023 a décidé de fixer le montant du deuxième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2023 à 0,74 euro par action, soit un montant identique à celui du premier acompte susvisé. Ce deuxième acompte sera détaché de l'action le 2 janvier 2024 et mis en paiement en numéraire le 12 janvier 2024.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du 25 octobre 2023 a décidé de fixer le montant du troisième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2023 à 0,74 euro par action, soit un montant identique à celui des premier et deuxième acomptes susvisés. Ce troisième acompte sera détaché de l'action le 20 mars 2024 et mis en paiement en numéraire le 3 avril 2024.

Dividende 2023	Premier acompte	Deuxième acompte	Troisième acompte
Montant	0,74 €	0,74 €	0,74 €
Date de fixation	26 avril 2023	26 juillet 2023	25 octobre 2023
Date de détachement	20 septembre 2023	2 janvier 2024	20 mars 2024
Date de paiement	2 octobre 2023	12 janvier 2024	3 avril 2024

Résultat net par action en euro

Le résultat net par action en euro, obtenu à partir du résultat net par action en dollars américains converti en utilisant le taux de change euro / dollar américain moyen de la période, s'élève à 2,51 euros par action au 3^{ème} trimestre 2023 (1,51 euros par action au 2^{ème} trimestre 2023 et 2,52 euros par action au 3^{ème} trimestre 2022). Le résultat net dilué par action en euro calculé en utilisant la même méthode s'élève à 2,49 euros par action au 3^{ème} trimestre 2023 (1,51 euros par action au 2^{ème} trimestre 2023 et 2,50 euros par action au 3^{ème} trimestre 2022).

Le résultat net par action est calculé après rémunération des titres subordonnés à durée indéterminée.

Titres subordonnés à durée indéterminée

TotalEnergies SE n'a procédé à aucune émission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023.

TotalEnergies SE a procédé au remboursement intégral du montant nominal de 1 000 millions d'euros des TSDI 2,708% émis en octobre 2016, à leur date de première option de remboursement, le 5 mai 2023.

Autres éléments du Résultat Global

Les autres éléments du résultat global sont détaillés dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	9 mois 2023	9 mois 2022
Pertes et gains actuariels	137	187
Variations de juste valeur des placements en instruments de capitaux propres	6	114
Effet d'impôt	(53)	(40)
Écart de conversion de consolidation de la société-mère	(452)	(11 776)
Sous-total des éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	(362)	(11 515)
Écart de conversion de consolidation	(95)	5 406
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(182)	5 499
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	(87)	93
Couverture de flux futurs	2 197	4 217
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	2 139	4 801
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	(58)	584
Variation du basis spread des opérations en monnaie étrangère	5	79
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(16)	49
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	(21)	(30)
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	(64)	2 655
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(47)	2 609
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	17	(46)
Autres éléments	(5)	(19)
Effet d'impôt	(518)	(1 483)
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	1 520	10 855
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	1 158	(660)

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	9 mois 2023			9 mois 2022		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Pertes et gains actuariels	137	(52)	85	187	(49)	138
Variations de juste valeur des placements en instruments de capitaux propres	6	(1)	5	114	9	123
Écart de conversion de consolidation de la société-mère	(452)	-	(452)	(11 776)	-	(11 776)
Sous-total des éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	(309)	(53)	(362)	(11 475)	(40)	(11 515)
Écart de conversion de consolidation	(95)	-	(95)	5 406	-	5 406
Couverture de flux futurs	2 197	(517)	1 680	4 217	(1 463)	2 754
Variation du basis spread des opérations en monnaie étrangère	5	(1)	4	79	(20)	59
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	(64)	-	(64)	2 655	-	2 655
Autres éléments	(5)	-	(5)	(19)	-	(19)
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	2 038	(518)	1 520	12 338	(1 483)	10 855
Total autres éléments du résultat global	1 729	(571)	1 158	863	(1 523)	(660)

5) Emprunts et dettes financières

La Compagnie n'a procédé à aucune nouvelle émission d'emprunt obligataire senior au cours des neufs premiers mois de l'exercice 2023.

La Compagnie a effectué quatre remboursements d'emprunts obligataires seniors au cours des neufs premiers mois de l'exercice 2023 :

- Emprunt 2,700% émis par TotalEnergies Capital International en 2012 et de maturité janvier 2023 (1 000 millions de dollars) ;
- Emprunt 2,125% émis par TotalEnergies Capital International en 2012 (500 millions d'euros) et augmenté en 2013 (250 millions d'euros) formant une seule et même série (750 millions d'euros) et de maturité mars 2023 ;
- Emprunt 0,250% émis par TotalEnergies Capital International en 2016 et de maturité juillet 2023 (1 250 millions d'euros) ;
- Emprunt 2.750% émis par TotalEnergies Capital Canada en 2013 et de maturité juillet 2023 (1 000 millions de dollars).

Par ailleurs, la ligne de crédit de 8 milliards de dollars, mise en place en mars 2022, n'a pas été étendue et est donc arrivée à échéance en mars 2023.

6) Parties liées

Les parties liées sont constituées principalement des sociétés mises en équivalence et des sociétés non consolidées.

Il n'y a pas eu d'évolution significative des transactions avec les parties liées au cours des neufs premiers mois de l'exercice 2023.

7) Autres risques et engagements

A la connaissance de TotalEnergies, il n'existe pas, à la date d'arrêté des comptes, de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de TotalEnergies, autres que ceux mentionnés ci-après.

Yémen

Au Yémen, la dégradation des conditions de sécurité dans les environs du site de Balhaf a conduit la société Yemen LNG, dans laquelle TotalEnergies détient une participation de 39,62%, à cesser ses activités de production commerciale et d'export de GNL et à déclarer la force majeure auprès de ses différentes parties prenantes en 2015. L'usine a été placée en mode préservation.

Mozambique

Compte tenu de l'évolution de la situation sécuritaire dans le nord de la province du Cabo Delgado au Mozambique, TotalEnergies a confirmé le 26 avril 2021 le retrait de l'ensemble du personnel du projet Mozambique LNG du site d'Afungi. Cette situation a conduit TotalEnergies, en tant qu'opérateur du projet Mozambique LNG, à déclarer la force majeure.

Contentieux climatiques

En France, la Société a été assignée en janvier 2020 devant le tribunal judiciaire de Nanterre par certaines associations et collectivités locales afin que soit complété son plan de vigilance par une identification détaillée des risques liés à un réchauffement planétaire au-delà de 1,5 °C et par l'indication du montant attendu des futures émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de la Compagnie ainsi qu'à l'utilisation de ses produits par des tiers, et afin qu'il soit fait injonction à la Société de mettre fin immédiatement à la recherche et à l'exploitation de nouveaux champs de pétrole ou de gaz, de réduire sa production de pétrole et de gaz à horizon 2030 et 2050 et de réduire ses émissions nettes de CO2 directes et indirectes de 40% en 2040 par rapport à 2019. Une nouvelle loi de procédure a conduit au transfert de cette instance au tribunal judiciaire de Paris en février 2022. Cette action a été jugée irrecevable le 6 juillet 2023 par le tribunal judiciaire de Paris, et l'ensemble des demanderesses a interjeté appel depuis. TotalEnergies considère qu'elle a rempli ses obligations au regard de loi française sur le devoir de vigilance.

En France, plusieurs associations ont assigné TotalEnergies SE ainsi que TotalEnergies Gaz et Electricité France devant le tribunal judiciaire de Paris, dans le cadre d'une action civile ayant pour objet de faire juger que la communication *corporate* de la Société ainsi que la campagne publicitaire diffusée depuis mai 2021 après le changement de nom de TotalEnergies, contiennent des allégations environnementales fausses ou de nature à induire le consommateur en erreur. TotalEnergies estime que ces accusations sont infondées.

En France encore, neuf actionnaires (deux sociétés et 7 personnes physiques détenant ensemble quelques actions de la Société) ont assigné la Société le 4 juillet 2023 devant le tribunal de commerce de Nanterre pour solliciter l'annulation de la résolution n°3 votée par l'assemblée générale de la Société le 26 mai 2023 constatant le résultat de l'exercice 2022 et fixant le montant du dividende à distribuer pour l'exercice 2022. Les demandeurs allèguent essentiellement d'une insuffisante provision pour dépréciation d'actifs de la Compagnie dans les comptes de l'exercice 2022, en raison d'une insuffisante prise en compte des risques et coûts futurs liés aux conséquences des émissions de gaz à effet de serre émis par ses clients (scope 3) et d'hypothèses de coût du carbone présentées comme trop faibles. La Société considère que cette action est sans fondement.

Aux Etats-Unis, des filiales américaines de la Société (TotalEnergies EP USA, Inc., TotalSpecialties USA, Inc. et TotalEnergies Marketing USA, Inc.) ont été assignées, parmi de nombreuses sociétés et associations professionnelles, dans le cadre de plusieurs « contentieux climatiques » visant à faire reconnaître l'existence d'une responsabilité juridique pour les émissions passées de gaz à effet de serre, et à indemniser les collectivités publiques demanderesses pour les coûts d'adaptation notamment. La Société a été assignée, aux côtés de ces filiales, dans deux de ces contentieux. La Société et ses filiales considèrent que les tribunaux saisis ne sont pas compétents pour les juger, qu'elles disposent de nombreux arguments à faire valoir, et considèrent que le comportement passé et actuel de la Société et de ses filiales ne constitue pas une faute de nature à entraîner leur responsabilité.

8) Evénements postérieurs à la clôture

Il n'existe pas d'événements post-clôture hormis celui mentionné au paragraphe 2.3 relatif au Canada de nature à avoir une incidence significative sur les comptes de la Compagnie.